

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE A2

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire et qui vous permettra de devenir un conducteur sûr et responsable.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur l'apprentissage du Code de la Route OPTION MOTO pourra être suivie à votre rythme via Internet (valable 3 mois).

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en agglomération
- hors agglomération
- sur autoroute
- de nuit (leçons prises en hiver)

Les cours sont collectifs mais chaque élève a un véhicule attribué et sera le seul dessus pendant la séance.

De l'écoute pédagogique peut vous être proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.